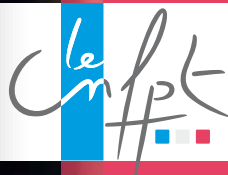




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE LA RÉUNION



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



MARIO MOREAU,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION DE LA RÉUNION

Je suis heureux de vous présenter,
le bilan annuel d'activité de notre délégation
sous la forme, pour la 3^e année consécutive,
d'un livret synthétique.

Durant l'année 2016, l'équipe de la délégation s'est attachée à améliorer la réponse apportée aux fortes attentes de nos collectivités et de leurs agent.e.s en matière de formation. C'est ainsi que notre activité 2016 est marquée par une progression importante du nombre de stagiaires accueilli.e.s, soit 19 000 contre 15 000 formé.e.s en 2015.

Cette progression en volume s'est accompagnée de l'enrichissement du contenu de notre offre de formation pour l'adapter à l'évolution des besoins des collectivités et de leurs agent.e.s. Cet effort s'est traduit notamment par :

- l'introduction de nouveaux thèmes de formation en lien avec les besoins exprimés ;
- une augmentation très sensible des journées d'actualités et rencontres professionnelles ;
- la multiplication de partenariat avec d'autres institutions telles que l'université de la Réunion ou des services déconcentrés de l'État.

Par ailleurs, la délégation a poursuivi le développement de son rôle d'appui aux collectivités en concluant cinq nouveaux partenariats de formation professionnelle territorialisés et en accompagnant cinq nouvelles collectivités dans l'élaboration de leur plan de formation.

Enfin, la délégation a initié, fin 2016, une démarche volontariste et de long terme d'accompagnement de ses intervenant.e.s pour la plupart cadres territoriaux.ales en poste dans nos collectivités.

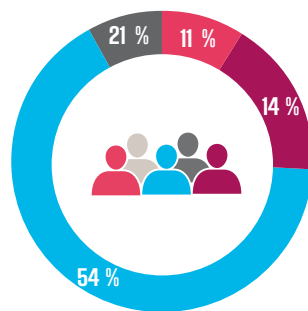
Les quelques données et actions présentées ici témoignent de la dynamique dans laquelle notre conseil régional d'orientation a inscrit la délégation et des principes qui, au quotidien, sous-tendent ses actions que sont la proximité, la qualité, la réactivité et l'ouverture.

Bonne lecture

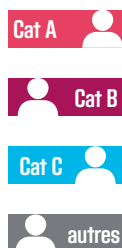
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

18 916

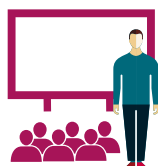
STAGIAIRES ONT ÉTÉ ACCUEILLI.E.S
EN FORMATION EN 2016



54 % des stagiaires sont de
catégorie C



UNE FORMATION POUR TOUS



1 172

SESSIONS DE FORMATION EN 2016
CONTRE 1 096 EN 2015

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION



3 696

 JOURNÉES FORMATION RÉALISÉES EN 2016

+ 4.9% ENTRE 2015 ET 2016

320

EMPLOIS D'AVENIR ONT PARTICIPÉ
À LA FORMATION D'ADAPTATION
À L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

1 493

EMPLOIS D'AVENIR
ONT PARTICIPÉ
À UNE FORMATION MÉTIER

LA POURSUITE DE LA FORMATION DES EMPLOIS D'AVENIR

67 %

13 %

10 %

7 %

2 %

1 %

Communes

Département

EPCI

Région SDIS Autres

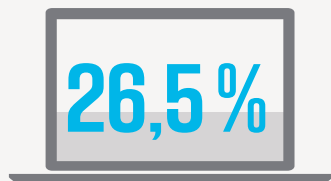
67 % des journées de formation stagiaire (JFS) réalisées par la structure concernent des agents provenant de communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

PLUS DE 614 THÈMES DE FORMATION PROPOSÉS EN 2016

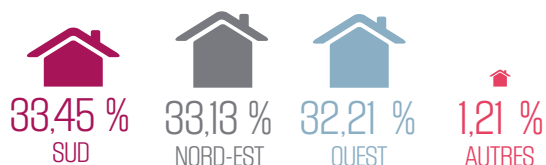
En 2016, l'accent a été mis sur huit domaines :

REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX



- Management : **11 %**
- Sécurité : **9,3 %**
- Gestion des ressources humaines : **8,6 %**
- Génie technique : **7,5 %**
- Enfance, éducation, jeunesse : **7 %**
- Social, santé : **5,8 %**
- Positionnement professionnel, préparation aux épreuves : **5,6 %**

LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION



Des sessions de formation bien réparties sur le territoire pour faciliter l'accès de tous aux formations

LA TERRITORIALISATION

37 JOURNÉES D'ACTUALITÉ

et autres évènementiels en 2016 contre 14 en 2015.

UNE HAUSSE IMPORTANTE DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ



13 583

JOURNÉES DE FORMATION EN INTRA

organisées en 2016 contre 12 050 en 2015

L'ACTIVITÉ DE FORMATION EN INTRA EN HAUSSE SENSIBLE

19,9 %

UN TAUX D'ABSENTÉISME CONSTANT EN 2016

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Les pages qui suivent reviennent sur quelques actions qui ont marqué l'année 2016 telles que de nouveaux thèmes de formation, des partenariats renouvelés et le passage de la ministre de la Fonction publique, Madame Annick Girardin, dans nos locaux à la rencontre de nos stagiaires.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT INTER FONCTIONS PUBLIQUES

Le 8 novembre 2016, dans les locaux de la délégation, en présence de Madame Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a été signée une nouvelle convention de partenariat entre la délégation du CNFPT, l'État et l'ANFH⁽¹⁾.

Cette convention a pour objet de favoriser la collaboration entre les signataires, en vue d'une offre locale de formation mutualisée en direction des agent.e.s des trois fonctions publiques à La Réunion.

Cette convention signée pour la première fois en décembre 2011 et renouvelée en 2016, préfigure le dispositif expérimental de plan de formation mutualisé prévu par la loi relative à l'égalité réelle Outre-Mer du 28 février 2017.

1) Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

REMISE DES ATTESTATIONS DU CYCLE MANAGEMENT OCÉAN INDIEN

Le 8 novembre 2016, Madame Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a remis leur attestation de formation aux participant.e.s de la 1^{re} promotion du Cycle Management de l'INET⁽¹⁾, organisée à la Réunion. Ce cycle se compose de 6 modules de formation et a pour objectif de renforcer les compétences professionnelles nécessaires au pilotage de l'action publique locale.

La cérémonie s'est déroulée dans les locaux du CNFPT, en présence des stagiaires de la 2^{de} promotion du cycle (2016/2017).

1) Institut national des études territoriales



APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

En 2016, la délégation a mis en place une formation à la langue des signes française. Cette formation est destinée aux agent.e.s d'accueil. Elle leur permet d'appréhender le handicap auditif et de maîtriser les bases de la langue des signes pour comprendre à minima les demandes du public sourd ou malentendant. Des exercices facilitent la mise en pratique. Les deux modules d'initiation et de perfectionnement ont concerné 78 stagiaires en 2016.

LAÏCITÉ : UN DISPOSITIF POUR FORMER LES AGENT.E.S DE TERRAIN

La laïcité, valeur fondamentale de la République, est un concept parfois difficile à appréhender, notamment dans l'environnement professionnel. L'enjeu est de former les professionnel.le.s des collectivités en contact avec le public pour leur permettre de gérer, dans le dialogue avec les habitant.e.s et les usager.ère.s, les situations conduisant à l'application du principe de la laïcité. À cet effet, la délégation s'est fortement engagée dans le plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité » piloté par le CGET⁽¹⁾ avec le partenariat actif du CNFPT.

Ce plan de formation prévoit des formateur.rice.s nationaux.ales qui eux.elles-mêmes forment des formateur.rice.s en délégation.

À La Réunion, la délégation a veillé à intégrer, dans la formation des formateur.rice.s régionaux.ales, un module sur le contexte local et le « vivre-ensemble réunionnais ».

En 2016, 41 formateur.rice.s régionaux.ales, en majorité des cadres territoriaux.ales volontaires, ont été habilité.e.s.

1) Commissariat général à l'égalité des territoires



TÉMOIGNAGE

Michel FILAUMART, 41 ans. Responsable à la Mairie annexe de Basse-Terre commune de Saint-Pierre et formateur « valeurs de la république et laïcité » (VRL).

Quelle est votre fonction ? En quoi consiste votre emploi ?

Je suis responsable à la Mairie annexe de Basse-Terre, quartier populaire d'un peu plus de 11 000 habitant.e.s. J'ai également la responsabilité d'une maison de quartier à Joli Fond.

Quelles étaient vos motivations pour vous engager dans ce dispositif ?

Je suis engagé dans l'éducation populaire depuis près de 23 ans.

Je me suis tout de suite senti concerné par le dispositif VRL. Éducation populaire et VRL sont totalement complémentaires pour moi. La prise de conscience de nos valeurs, de notre vivre-ensemble sont des vecteurs pour transmettre les valeurs de la République.

Avez-vous constaté des difficultés dans l'application des principes de laïcité dans votre environnement professionnel ?

La principale difficulté est que la « laïcité » est perçue comme un principe intellectuel et éloigné du quotidien.

Mais lorsque j'explique le principe et les valeurs qui l'accompagnent, le débat s'installe et les échanges peuvent être construits. Les collègues se rendent compte que la laïcité est l'affaire de tou.te.s.

Par ailleurs, notre vivre-ensemble et notre tolérance religieuse font que le principe de la laïcité est plus facilement accepté.

Pensez-vous pouvoir facilement dispenser la formation aux agent.e.s de terrain de votre collectivité ?

Oui, totalement. Passé le cap de la définition du terme, je pense que les échanges seront nombreux et enrichissants. À moi d'apporter les compléments d'informations afin de confronter les pratiques professionnelles aux apports historiques et juridiques.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'ACCOMPAGNEMENT VAE : UNE DÉMARCHE DE VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis quelques années, la délégation accompagne les agent.e.s des collectivités dans le développement du dispositif de la VAE⁽¹⁾. La VAE permet d'acquérir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle par la validation de l'expérience professionnelle.

La délégation met en place 2 dispositifs :

- Des journées d'informations pour bien distinguer la VAE des dispositifs REP⁽²⁾ et RED⁽³⁾.
- L'accompagnement méthodologique à l'élaboration du livret 2.

Cet accompagnement consiste en une aide à la rédaction du dossier VAE et à la préparation de l'entretien avec le jury (pour certains diplômes), en groupe restreint (6 à 8 stagiaires), avec le soutien de la CRIS VAE⁽⁴⁾ du CARIF-OREF.

Convention de partenariat entre la CRIS VAE du CARIF-OREF et la délégation du cnfpt

En 2016, la convention de partenariat signée entre la CRIS VAE du CARIF-OREF et la délégation du CNFPT a été renouvelée pour la 3^e fois.

L'accord définit pour 3 nouvelles années un cadre de collaboration entre les signataires visant à accompagner au mieux les agent.e.s territoriaux.ales et les collectivités qui souhaitent s'engager dans une démarche de validation de l'expérience professionnelle.

1) Validation des acquis de l'expérience

2) Reconnaissance de l'expérience professionnelle

3) Reconnaissance d'équivalence de diplômes

4) Cellule régionale inter-services. La CRIS assure l'animation et le suivi opérationnel du service régional d'information-conseil en VAE



TÉMOIGNAGE

Johny MINATCHY, 53 ans. Responsable de la Cellule contrôle de chantiers, au Service amélioration de l'habitat du Conseil départemental.

En quoi consiste votre emploi ?

Je coordonne une équipe de 7 agent.e.s dont 6 technicien.ne.s en bâtiment chargé.e.s du contrôle des chantiers.

Pourquoi avez-vous décidé d'obtenir un diplôme par la voie de la VAE ?

J'avais un Bac pro Génie civil et 30 ans d'expérience dans le domaine du dessin en bâtiment. Pour pouvoir progresser, il me manquait un diplôme de BTS. C'était aussi un défi personnel car j'ai des enfants qui vont toujours à l'école. J'ai aujourd'hui obtenu un BTS Étude et économie de la construction.

Qu'est-ce que la VAE a changé dans votre quotidien de travail ?

Au niveau professionnel, ce diplôme m'a énormément aidé car maintenant je peux postuler à des responsabilités beaucoup plus importantes.

Quel regard portez-vous sur l'accompagnement mis en place par le CNFPT ?

Cet accompagnement m'a permis de mieux me préparer. La méthodologie apportée par le CNFPT a été primordiale, au niveau rédactionnel et au niveau de la préparation de l'oral. Et pour tout cela, je tiens à remercier le CNFPT. En parallèle, je préparais le concours de technicien territorial, j'ai donc bénéficié d'un double accompagnement qui m'a permis d'obtenir mon BTS et mon concours en 2016.

Quelles sont vos projets à présent ?

Je souhaite préparer un autre diplôme par la voie de la VAE et je me suis rapproché du CNAM et de l'Université pour préparer une licence en Génie civil.

Conseilleriez-vous à vos collègues de se lancer dans une démarche de VAE ?

Oui, absolument et à mon entourage non seulement professionnel mais aussi personnel.



FOCUS SUR UNE ACTION

FORMATION À LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Au même titre que les autres régions de France, La Réunion est touchée par la radicalisation violente. Les collectivités locales et leurs professionnel.le.s impliqué.e.s notamment dans les politiques sociales et éducatives, ont un rôle à jouer aux côtés de l'État face à ce phénomène complexe.

La délégation s'est engagée à accompagner les collectivités en proposant à leurs professionnel.le.s des clefs pour comprendre le phénomène et agir auprès des jeunes et des familles.

Une formation expérimentale s'est déroulée les 18, 19 et 20 mai 2016. Pour cette session, la délégation a fait appel au cabinet Bouzar, dont l'expertise sur cette question est reconnue. Une séquence, assurée par deux cadres de l'État, a été consacrée au phénomène à La Réunion et à la présentation du dispositif local en matière de détection et de prévention. 25 agent.e.s territoriaux.ales et 3 agent.e.s de l'État ont participé à la formation.



CE QU'ELLE.IL.S EN ONT DIT

« L'approche historique et géopolitique est à mon sens très intéressante et permet d'éviter tout amalgame. »

« J'ai apprécié le contenu de la formation, les échanges d'expérience entre les différents métiers, les exemples donnés et les cas pratiques. »

« J'ai, aujourd'hui, une meilleure compréhension du processus et je sais comment adapter mon discours face à ces jeunes, vers qui les orienter et comment les accompagner ainsi que leurs familles. »

« J'inviterai mes collègues à s'inscrire à cette formation. »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation donne régulièrement aux cadres territoriaux.ales l'opportunité de se rencontrer et d'échanger sur des sujets qui font l'actualité des collectivités et sont porteurs d'enjeux majeurs pour le territoire. Ces rencontres peuvent associer les élus et les institutions impliquées dans les politiques publiques menées par les collectivités territoriales.

LA LOI NOTRE ET LE NOUVEAU PAYSAGE DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

240 cadres ont participé, les 16 et 17 février 2016, aux ateliers organisés par la délégation pour accompagner les collectivités à la maîtrise du nouveau cadre de l'action publique locale, défini par la loi NOTRe⁽¹⁾.

Ces journées avaient pour objectif de décrypter la loi, de comprendre ses enjeux et ses impacts pour le territoire et ses acteurs.

Des ateliers thématiques étaient proposés selon 3 approches :

1. L'approche par les compétences transférées ;
2. L'approche par la citoyenneté, la démocratie et l'utilisateur ;
3. L'approche par la gouvernance des territoires et les modes d'organisation.

TROISIÈMES RENCONTRES RESSOURCES HUMAINES LA RÉUNION-MAYOTTE

Les 3^{es} rencontres territoriales RH se sont déroulées à la Réunion les 27 et 28 octobre 2016. Ces rencontres sont organisées, tous les deux ans, par les délégations du CNFPT de La Réunion et de Mayotte avec leurs partenaires : Centres de gestion de la Réunion et Mayotte, Association des DRH des collectivités de l'île de la Réunion et de Mayotte et, pour cette 3^e édition, avec la participation de l'Association des DRH des grandes collectivités.

Ces rencontres réunissent les professionnels RH des collectivités réunionnaises et mahoraises ainsi que les élus et directions générales autour de problématiques et enjeux RH communs aux deux territoires.

Cette édition 2016 a permis aux participants de réfléchir aux problématiques et enjeux RH sous l'angle des responsabilités économique et de gestion, sociale et sociétale de l'employeur territorial.

120 élus et cadres réunionnais et mahorais ont participé à ces rencontres. Rendez-vous a été pris, lors de la clôture, pour la 4^e édition, à Mayotte, en 2018.

1) Nouvelle organisation territoriale de la République



JOURNÉE DE LA FEMME : LES FEMMES INGÉNIEURES

Pour la 2^e année consécutive, la délégation a organisé le 8 mars 2016, une manifestation dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, en partenariat avec la délégation régionale aux Droits des femmes.

L'édition 2016 a porté sur le thème de « la mixité des métiers au sein des collectivités territoriales à La Réunion : les femmes ingénieures ».

L'objectif était de mettre à l'honneur les cadres féminines exerçant les métiers d'ingénieure dans nos

collectivités, une filière professionnelle encore majoritairement empruntée par les hommes.

À La Réunion, au sein des collectivités territoriales, 22 % des ingénieur.e.s sont des femmes contre 34 % au niveau national. Cette journée a rassemblé près de 40 participantes. Quatre d'entre elles ont témoigné des difficultés qu'elles ont dû surmonter notamment pour concilier leur ambition et leur vie familiale et faire face aux représentations persistantes.

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES ESPACES VERTS ET DE LA BIODIVERSITÉ

La délégation a organisé les premières rencontres des espaces verts et de la biodiversité, les 23 et 24 novembre 2016. L'objectif était d'appréhender les évolutions du patrimoine naturel réunionnais et la gestion des paysages et de la nature, et de comprendre leur impact sur l'attractivité et la qualité de vie des territoires.

Ces rencontres étaient destinées aux directeur.ice.s

des services techniques, responsables et agent.e.s de l'environnement, du paysage, de la biodiversité, des espaces verts, de l'aménagement urbain, du foncier, de l'urbanisme.

Les rencontres se sont achevées par la présentation et la visite d'un modèle réussi de réaménagement paysager : l'usine hydroélectrique de Sainte-Rose.

SMART CITY OU VILLE INTELLIGENTE

Le 8 novembre 2016, s'est tenue une conférence sur le thème de « Smart City », c'est-à-dire le concept de « ville intelligente ». Cette conférence s'est appuyée sur l'exemple de la ville de Nancy. Les directeur.ice.s et les responsables des systèmes d'information et téléphonie et tous les cadres s'interrogeant sur la notion de smart city/ville intelligente étaient convié.e.s.

La responsable du service des sanctions et du contentieux de la CNIL, Mme Karin Kiefer, et le chef de projet du numérique de la ville de Nancy, M. Olivier Simon, sont intervenu.e.s durant cette conférence. Celle-ci a été rythmée par de nombreux échanges entre les intervenant.e.s et le public.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



CONTACTEZ LA DIRECTION

Nasserine TREJAUT

Directrice de la délégation

Tél. : 02 62 90 28 21 - nasserine.trejaut@cnfpt.fr

Marie-Françoise TOMASINI

Directrice adjointe de la Formation

Tél. : 02 62 90 28 10 - mariefrancoise.tomasini@cnfpt.fr

Jean-Yves GUILBERT

Directeur Adjoint des Ressources

Tél. : 02 62 90 28 22 - jeanyves.guilbert@cnfpt.fr

Patricia ASSOUNE

Directrice de Projets

Tél. : 02 62 90 28 06 - patricia.assoune@cnfpt.fr

Stéphane SERY

Responsable des Systèmes d'Information
et de Télécommunication

Tél. : 02 62 90 28 08 - stephane.sery@cnfpt.fr

Daisy BOYER

Assistante de Direction

Tél. : 02 62 90 28 21 - daisy.boyer@cnfpt.fr

De gauche à droite :

Mangalam CANY, *Assistante communication* ;

Jordan LUVAR, *Assistant formation* ;

Kathy LEGROS, *Secrétaire formation* ;

Florence RAZAFINDRALASITRA, *Secrétaire formation* ;

Christophe SAUTRON, *Assistant gestion* ;

Sonia LATCHOUMAYA, *Secrétaire formation* ;

Marie-Michelle RUNGANAICALOO, *Secrétaire formation*.



**CONTACTEZ ACCUEIL
ET SECRÉTARIAT**

Sonia LATCHOUMAYA

Kathy LEGROS

Florence RAZAFINDRALASITRA

**Marie-Michelle
RUNGANAICALOO**

Tél. : 0262 90 28 28

Fax : 0262 90 28 00

accueil.reunion@cnfpt.fr



**POUR MIEUX VOUS
ACCOMPAGNER**

CONTACTEZ LA DIRECTION ADJOINTE DE LA FORMATION

LE SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

RESPONSABLE DE SERVICE

Maugine ARHAN
Tél. : 02 62 90 28 11
maugine.arhan@cnfpt.fr

CONSEILLER.ÈRE.S FORMATION

Bruno ADUGARD
Tél. : 02 62 90 28 17
bruno.adugard@cnfpt.fr

Paméla THIBAULT
Tél. : 02 62 90 28 09
pamela.thibault@cnfpt.fr

ASSISTANTES FORMATION

Catherine LEGUIDEC
Tél. : 02 62 90 28 04
catherine.leguidec@cnfpt.fr

Chantal BRUNDALLER
Tél. : 02 62 90 28 03
chantal.brundaller@cnfpt.fr

Lydie TARDIVEL
Tél. : 02 62 90 28 25
lydie.tardivel@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION

**Marie-Michelle
RUNGANAIKALOO**
Tél. : 02 62 90 28 12
marie-michelle.runganaikaloo@
cnfpt.fr

Sonia LATCHOUMAYA
Tél. : 02 62 90 28 18
sonia.latchoumaya@cnfpt.fr

LE SERVICE FORMATION RÉGLEMENTÉE ET FORMATIONS ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

RESPONSABLE DE SERVICE

Alain MALGOYRE
Tél. : 02 62 90 28 19
alain.malgoyre@cnfpt.fr

CONSEILLÈRES FORMATION

Mylène BOYER
Tél. : 02 62 90 28 15
mylene.boyer@cnfpt.fr

Sylvie TAORMINA
Tél. : 02 62 90 28 05
sylvie.taormina@cnfpt.fr

ASSISTANTES FORMATION

Aurore BOURGE
Tél. : 02 62 90 28 14
aurore.bourge@cnfpt.fr

Manolita VIGNE
Tél. : 02 62 90 28 07
manolita.vigne@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION

Florence RAZAFINDRALASITRA
Tél. : 02 62 90 28 13
florence.razafindralasitra@cnfpt.fr

Kathy SEEBAULUCK
Tél. : 02 62 90 28 26
kathy.seebauluck@cnfpt.fr

CONTACTEZ LA DIRECTION DE PROJETS

Alain SCREVE
Chef de Projets
Tél. : 02 62 90 28 16
alain.screve@cnfpt.fr

Henri PAYET
Assistant projets et
Communication
Tél. : 02 62 90 28 25
henri.payet@cnfpt.fr

LE SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATION

Stéphane SERY
Responsable
Tél. : 02 62 90 28 08
stephane.sery@cnfpt.fr

Raïssa TURPIN
Assistante informatique
Tél. : 02 62 90 06 45
raïssa.turpin@cnfpt.fr

CONTACTEZ LA DIRECTION ADJOINTE DES RESSOURCES

Véronique ROCHEFEUILLE
Responsable Administration et
Comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 20 -
veronique.rochefeuille@cnfpt.fr

Daniella GRONDIN
Gestionnaire Administration et
Comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 27
daniella.grondin@cnfpt.fr

LES RÉFÉRENT.E.S TERRITOIRE

• **Bruno ADUGARD**
Tél. 0262 90 28 17
bruno.adugard@cnfpt.fr
Commune de Saint-Benoît
Commune de Saint-André
Commune de Salazie
Commune de Sainte-Rose

• **Maugine ARHAN**
Tél. 0262 90 28 11
maugine.arhan@cnfpt.fr
Commune de Sainte-Marie
Commune de Sainte-Suzanne
Conseil départemental

• **Mylène BOYER**
Tél. 0262 90 28 15
mylene.boyer@cnfpt.fr
Commune du Tampon
Commune de Saint-Joseph
Commune de Saint-Philippe
Commune de la Petite-Île
SDIS

• **Alain MALGOYRE**
Tél. 0262 90 28 19
alain.malgoyre@cnfpt.fr
Commune de Saint-Louis
Commune de l'Étang-Salé
Commune de l'Entre-Deux
Commune des Aviron
CIVIS
CIAS
CCAS de Saint-Pierre

• **Sylvie TAORMINA**
Tél. 0262 90 28 05
sylvie.taormina@cnfpt.fr
Commune de Saint-Paul
Commune du Port
Commune de Trois-Bassins
Commune de la Possession

• **Paméla THIBAULT**
Tél. 0262 90 28 09
pamela.thibault@cnfpt.fr
Commune de Saint-Leu
Conseil Régional
TCO
CINOR

• **Marie-Françoise TOMASINI**
Tél. 0262 90 28 10
marie-francoise.tomasini@cnfpt.fr
Commune de Saint-Denis
Commune de Saint-Pierre

ÉVÉNEMENTS

16 et 17 février 2016, au Parc de la NORDEV à Saint-Denis.
« La loi NOTRe et le nouveau paysage de l'action publique locale ».



8 mars 2016, Journée de la Femme, à Créolia, Saint-Denis.
« La mixité des métiers au sein des collectivités territoriales à La Réunion : les femmes ingénieures ».



23 et 24 novembre 2016, à Étoile de l'Est, Sainte-Rose.
Visite de terrain dans le cadre des rencontres territoriales des espaces verts et de la biodiversité.



8 novembre 2016, à La Mare, Sainte-Marie, dans les locaux de la délégation.
Remise des attestations de formation à la première promotion du cycle management océan indien, par la ministre de la Fonction publique, Madame Annick Girardin.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE LA RÉUNION
4, RUE CAMILLE VERGOZ CS 81037 - 97404 SAINT-DENIS CEDEX
T : 02 62 90 28 28
WWW.CNFPT.FR
